

Enquête publique sur le projet éolien de Crassous

Nous devenons « crieur public » pour vous informer que l'enquête publique pour l'implantation de 6 éoliennes sur le plateau de Crassous-Nougayrolles est ouverte du lundi 19 janvier au lundi 23 février.

Autres sites : Marnhagues-et-Latour - Saint-Beaulize, Mascourbes - Saint-Félix, Lapeyre - Causse de Nissac - Hermilix, Canissac, Crassous et bientôt plateau de Saint-Victor, Saint-Clément, Les Costes-Gozon...

Nous devenons la continuité du Lévézou. Le Parc naturel régional des Grands Causses va devenir le Parc régional des Grandes Carcasses. Est-ce votre souhait ?

Prenez quelques minutes, allez vous informer et vous exprimer à l'enquête publique !

*Pour l'association PicPanaCa Saint-Affrique (Préservation de l'identité culturelle et du patrimoine naturel du canton de Saint-Affrique),
Jacky ANDRÉ*



Photomontage amateur. Vue du rocher de Caylus vers Nougayrolles.

Projets éoliens de Canissac et Crassous L'association Picpanaca engage un recours juridique

Le 23 juin dernier, la préfète de l'Aveyron signait les permis autorisant la société EDP Renouvelables à implanter cinq éoliennes à Canissac et la société Centre éolienne de Soutets à installer six éoliennes à Crassous. Mais les membres de l'association saint-affricaine Picpanaca (Préservation de l'identité culturelle patrimoine naturel canton de Saint-Affrique), farouchement opposés à ces projets, ne l'entendent pas de cette oreille.

Ainsi, le 4 août dernier, ont-ils engagé un recours gracieux auprès du tribunal administratif de Toulouse. Un recours porté par Maître Jean-Luc Maillot, avocat montpelliérain spécialisé dans le droit à l'environnement. Ce dernier doit transmettre avant le 3 décembre, date butoir, la requête des plaignants. Entre autres arguments, il dénoncera une étude d'impact jugée insuffisante, pointera du doigt le fait que ces éoliennes se situeraient dans des espaces comportant de forts enjeux paysagers et environnementaux et contestera le permis de construire qui ne respecterait pas l'article 145-3.

« Nous espérons obtenir l'annulation pure et simple de ces



*Michel André,
président de Picpanaca,
espère faire annuler ou
pour le moins retarder les projets
éoliens de Canissac et Crassous.*

projets éoliens autour de Saint-Affrique. Et tant que le tribunal administratif de Toulouse, puis s'il le faut la Cour d'Appel de Bordeaux, n'auront pas rendu leur verdict, ces projets devraient être bloqués. Avec ce recours juridique, les projets de Canissac et de Crassous pourraient pour le moins être retardés de 2 ou 3 ans », indique Michel André, président de Picpanaca. Une association prête à accueillir de nouveaux membres « ne souhaitant pas voir fleurir plein d'éoliennes sur nos collines ».

B.A.

Supplique pour que tout notre pays ne ressemble pas à ça

Messieurs, qui avez accepté la responsabilité de protéger l'environnement du Parc naturel des Grands Causses,

Messieurs, qui êtes appelés à vous prononcer sur la préservation de notre cadre de vie,

Messieurs, qui devez entamer une réflexion sur l'implantation de l'éolien en Aveyron avec cinq ans de retard,

Messieurs, réveillez-vous, sinon le Parc naturel des Grands Causses ressemblera à une zone industrielle.

Armand LIQUIERE pour PICPANACA



Photo prise dans la proximité de Villefranche-de-Panat.

2000

L'association PicPaNaCa lance un appel aux dons

Suite à l'article paru dans le Progrès du 11 novembre, l'Association PicPaNaCa St-Affrique (Préservation de l'Identité Culturelle et du Patrimoine Naturel du Canton de St-Affrique) souhaite préciser les coordonnées de l'association au 3 rue Jules-Védrines, 12400 St-Affrique, tél. : 05.65.49.27.05 (Michel André) ou 05.65.49.13.29 (Armand Liquière). L'association se bat actuellement contre 3 permis de construire éoliens : Crassous, Canissac, St-Félix-de-Sorgues. Les actions en justice ont un coût, pour nous soutenir et nous aider à lutter, adhérez à l'association (20 € à adresser au trésorier Armand Liquière - la Galopinière-Crassous - 12400 St-Affrique) ou faites un don !

D'avance, un grand merci à nos futurs adhérents et donateurs.

Pour PICPANACA, Michel ANDRE

★ *Mardi 9 novembre de 10 h à 11 h, la circulation a été perturbée en centre-ville en raison du passage d'un convoi exceptionnel que personne n'a pu rater tellement il était imposant.*

Précédés par deux motos de la Gendarmerie nationale et encadrés par des véhicules jaunes, deux poids lourds géants chargés chacun d'un tronçon de pylône d'éolienne ont réussi à se faufiler dans les rues de St-Affrique. Ces morceaux d'éoliennes arrivent d'Espagne à destination de Murat dans le Tarn.

Il faudra pas moins de 13 convois exceptionnels (deux par semaine, les mardi et vendredi) pour acheminer l'ensemble des éléments nécessaires à la construction de ces moulins à vent modernes. Celui de mardi constituait le premier transport. Durant les prochaines semaines, la circulation devrait ainsi être animée par ces véhicules longs et imposants.



2010